

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société en nom collectif dissoute: **ADSI Diss-Berchten en liquidation, Corseaux**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 08.02.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **26.03.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Christophe Berchten et François Diss, rue Carlo Hemmerling 1, 1802 Corseaux
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société en nom collectif dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société entend procéder à une répartition anticipée de l'actif conformément à l'art. 745 al. 3 CO.
- Perrin & Monition, Notaires
1820 Montreux
(00353668)